

<b>COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE APSE DU 19 FEVRIER 2013</b>
---

17 présents.

Ordre du jour :

- Actions et bilan
- Election du nouveau bureau
- Actions futures envisagées

## **Actions et bilan**

---

### **Juin 2012**

Création de l'APSE, Association pour la Protection et la Sauvegarde de l'environnement.

Pourquoi créer une Association ?

### **Juillet 2012 :**

- Organisation de la 1<sup>ère</sup> réunion publique
  - un article dans Ouest France « Un étang cerné par les éoliennes »
  - un article dans Le P'tit Finésien 07/2012 : sur le prix de vente immobilier
  - 1<sup>er</sup> bulletin d'information distribué à plus de 1 000 exemplaires sur les communes de Feins, Marcillé Raoul, Sens de Bretagne, Saint Rémy du Plain, Andouillé Neuville
- Création du site internet : [apse.fr](http://apse.fr)

### **Septembre 2012**

- 25 adhérents
  - 900 visites /mois
  - Courrier adressé à ICIRMON, Institut du Canal d'Ille et Rance Manche Océan – site Natura 2000 pour demander leur position face à l'implantation de 3 parcs de grand éolien autour de l'étang
- Réponse : Vigilance

### **Octobre 2012 :**

- 1<sup>ère</sup> réunion des adhérents de l'APSE : 16 participations
- 44 adhérents
- + de 2 000 visites / mois

## **Novembre / Décembre 2012**

- Courrier adressé aux agences immobilières et notaires de la région
- Courrier adressé aux présidents des conseils régional et général
  - . rencontre avec Gilbert Ménard, conseiller général d'Ille et Vilaine en charge des économies d'énergie et des énergies renouvelables le 20 décembre 2012
- 2<sup>ème</sup> bulletin d'informations distribué à plus de 1200 exemplaires sur les communes alentours ;

## **Janvier 2013**

- Participation aux vœux du maire de Feins
- Article dans le Finésien
- Courrier adressé aux conseillers municipaux des communes de Feins, Sens de Bretagne, Marcillé-Raoul

## **Depuis Avril 2012, participation aux :**

- 3 comités de pilotage ZDE
- 7 comités de suivi Abo Wind, EDF EN
- 2 réunions publiques de la ZDE
- 2 permanences ENEL

# Election du nouveau bureau

---

## Constitution :

Carole Henon, Jacqueline Travers, M Christine Georgeaux, Annabelle Lucas  
Franck Melin, Louis Helleux

Président : Franck Melin  
Secrétaire : Louis Helleux  
Trésorière : Annabelle Lucas

Carole Henon : webmaster du site Apse.fr

Le nouveau bureau se réunira le 7 mars pour redéfinir ses positions face aux parcs de grands éoliens industriels et les actions à venir.

## **Actions futures envisagées**

---

- recours gracieux si la ZDE et le permis de construire sont accordés
- actions de sensibilisation auprès des conseillers municipaux de chaque commune concernée : Sens de B, Marcillé Raoul et Feins : (car une ZDE ne peut pas être créée sur une commune sans un vote d'acceptation du conseil municipal, c'est le seul et dernier vote décisionnaire que peut avoir un conseil municipal)
- assister aux réunions de conseils municipaux pour montrer que l'on reste vigilant sur leurs votes
- préparer de notre côté l'enquête publique : chercher les failles, monter un dossier avec nos arguments pour le Préfet de région (ex : parler de la flore, faune, paysage, monuments ...)
- solliciter les adhérents pour qu'ils visitent le site APSE et les inciter à faire évaluer leur maison par un notaire (payant) ou agence immobilière
- préparation d'une pétition qui exposerait, entre autres, les nuisances des parcs éoliens industriels :
  - o des tonnes de béton (1 éolienne de 120 m = environ 1000 tonnes)
  - o élargissement des routes pour le transport du matériel
  - o acheminement de l'électricité jusqu'à Combours
- organiser une réunion publique avant les réunions publiques des porteurs de projets : Abo wind, EDF EN

L'idée a été émise que nous pourrions faire circuler une pétition directement à partir d'Internet. L'avantage serait d'éviter le porte à porte mais nous n'aurions pas de contact direct avec les personnes. A réfléchir !!

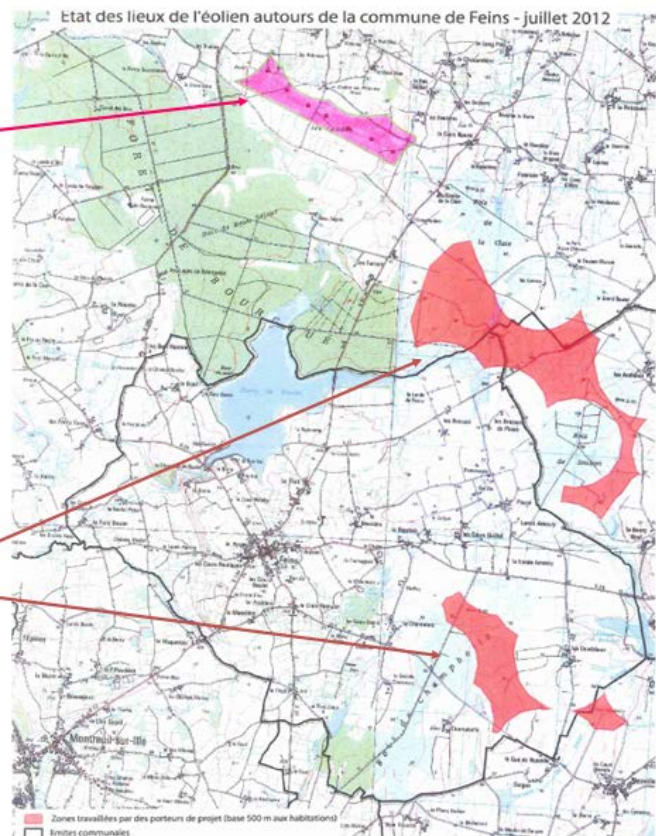
Des idées de sensibilisation au public ont été émises par les participants :

- informer que les retombées économiques et financières pour les communes sont dérisoires
- l'argent ira à la communauté de communes et demain à Rennes Métropole si nous y sommes rattachés (réflexion en cours)
- l'évolution technique apportera demain des éoliennes plus « propres » et plus performantes. Il n'y a donc pas d'urgence.

Carte de l'implantation future du parc éolien

Communauté de  
Communes d'Antrain

Communauté de  
Communes du Pays  
d'Aubigné



La ZDE sera votée fin mars 2013 après la réunion publique par La Communauté de Communes du Pays d'Aubigné puis par les Conseils Municipaux des communes concernées.

15/04/2013 : limite de vote des Conseils Municipaux

Dates à retenir :

Réunion publique de la ZDE le 18/03/2013 à la salle des fêtes de Feins à 20H.

Fin de l'AG.